BANQUE DES ETATS
DE
L'AFRIQUE CENTRALE

COMITE DE POLITIQUE MONETAIRE

Séance ordinaire du 29 septembre 2025

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Comité de Politique Monétaire (CPM) de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) a tenu sa troisième session ordinaire de l'année, le lundi 29 septembre 2025 par visio-conférence, sous la présidence de Monsieur Yvon SANA BANGUI, Gouverneur de la BEAC, son Président statutaire.

Au cours de cette session, les membres du CPM ont pris connaissance des perspectives macroéconomiques mondiale et sous-régionale.

Au niveau mondial, selon le Fonds monétaire international (FMI) dans ses *Perspectives de l'économie mondiale* publiées en juillet 2025, la croissance mondiale devrait s'établir à 3,0 % en 2025, contre 3,3 % en 2024, puis 3,1 % en 2026.

Au niveau sous-régional, les prévisions macroéconomiques et financières actualisées en septembre 2025 par les services de la BEAC tablent sur : *i)* un ralentissement de la croissance à 2,6 % en 2025, contre 2,7 % en 2024, en lien avec un recul important des activités pétrolières et gazières (- 1,5 % en 2025, après - 0,4 % en 2024), en dépit de la fermeté des activités non pétrolières (3,2 % en 2025, contre 3,3 % en 2024) ; *ii)* une atténuation des pressions inflationnistes, avec un taux d'inflation qui devrait revenir à 2,6 % à la fin de l'année 2025, contre 4,1 % en 2024 ; *iii)* une détérioration du solde budgétaire, base engagements, hors dons, de -1,0 % du PIB en 2024 à -1,3 % du PIB en 2025 ; et *iv)* une dégradation du solde du compte courant, dons officiels compris, à -2,2 % du PIB en 2025, contre -0,2 % en 2024. La masse monétaire devrait quant à elle augmenter de 10,4 % à 23 088,1 milliards. Les réserves de change baisseraient de 2,6 % à 7 101,7 milliards au 31 décembre 2025, correspondant à un taux de couverture extérieure de la monnaie de 73,2 %, après 74,9 % à fin 2024. En mois d'importations de biens et services, les réserves de change représenteraient 4,59 mois à fin 2025, contre 4,82 en 2024.

Dans un contexte international marqué par des meilleures perspectives économiques et un environnement sous-régional caractérisé par une bonne orientation des agrégats macroéconomiques, notamment un repli des projections de l'inflation sous la norme communautaire, des réserves de change confortables bien qu'en baisse, le Comité de Politique Monétaire a décidé de maintenir inchangés :

- ✓ le Taux d'Intérêt des Appels d'Offres à 4,50 % ;
- ✓ le Taux de la facilité de prêt marginal à 6,00 % ;
- ✓ le Taux de la facilité de dépôt à 0,00 % ;
- ✓ les coefficients des réserves obligatoires à 7,00 % sur les exigibilités à vue et à 4,50 % sur les exigibilités à terme./-

Fait à Yaoundé, **le 29 septembre 2025**

Le Président du Comité de Politique Monétaire,

Yvon SANA BANGUI